

ECONOMIE : Comment François Rouge est tombé dans le piège du «colonel Mario»

Date de parution: Mercredi 23 janvier 2008
Auteur: Sylvain Besson, Paris

JUSTICE. Incarcéré pour association de malfaiteurs, le financier genevois a été attiré dans un traquenard par l'homme qui devait le débarrasser de ses ennemis corses.

François Rouge, le banquier genevois arrêté en France pour blanchiment d'argent et association de malfaiteurs, craignait pour sa vie. Au point de contacter un baroudeur douteux pour le protéger du gang corse qui convoitait le cercle Concorde, club de poker parisien où il avait investi plus de 2 millions de francs. Le financier possédait aussi deux pistolets militaires Sig Sauer 9 mm, qui ont été retrouvés dans sa résidence provençale. «Il détenait ces armes illégalement», a précisé au Temps une source proche de l'enquête.

Une descente en enfer

La confrontation organisée la semaine dernière à Marseille, où François Rouge est incarcéré depuis bientôt deux mois, a permis de mieux comprendre son incroyable descente aux enfers. Le banquier a été confronté à Paul Barril, ancien «supergendarme» reconverti dans la sécurité privée, et Olivier B., dit «colonel Mario». François Rouge avait contacté ces deux hommes - qui sont également détenus - afin d'évincer les Corses qui, dans le courant de l'année 2007, ont tenté de prendre le contrôle du cercle Concorde.

Un proche du banquier résume les événements: «François a des ennuis avec son club. Il frappe à la porte de Jacques Vergès [ndlr: célèbre avocat parisien]. Celui-ci lui dit: vous avez un problème de sécurité, allez voir Barril.» Ce dernier le met en rapport avec le «colonel Mario», un affairiste qui, selon La Lettre du continent, a roulé sa bosse en Afrique, travaillé dans la sécurité et dirigé un casino au Tchad. «C'est plus un opportuniste qu'un mercenaire», commente un enquêteur.

Une protection pour un montant de 600000 euros

Les concurrents corses de François Rouge - lui-même associé à d'autres insulaires au sein du cercle Concorde - sont décrits comme «dangereux» par Marc Bonnant, l'avocat du banquier. Le «colonel Mario» propose donc, pour un montant total de 600000 euros, une variété de contre-mesures: menaces, intimidations, utilisation de faux policiers. «Olivier B. affirme que François Rouge était très désireux de régler son problème, explique Marc Bonnant. Mais il n'a jamais été question d'éliminer physiquement qui que ce soit.» Selon l'enquêteur précité, au contraire, les écoutes téléphoniques réalisées par la police française sont «parfaitement révélatrices» des intentions mortelles du banquier.

Livré à la justice française

Lors de la confrontation, pourtant, le «colonel Mario» a affirmé qu'il n'avait aucune intention de mettre en place les mesures discutées avec François Rouge. Son unique objectif aurait été de l'appâter afin d'entrer en relation avec les dirigeants de l'Angola, dont le banquier suisse a géré certains fonds (LT du 29.04.2005).

Il y a pire: non content de tromper François Rouge sur l'aide qu'il pourrait lui apporter, le «colonel Mario» l'a livré pieds et poings liés à la justice française. Convoqué pour s'expliquer sur son action au sein du cercle Concorde, le banquier avait demandé à être entendu en Suisse, par le biais de l'entraide judiciaire. Mais lorsqu'Olivier B. a été placé en garde à vue, il a appelé François Rouge depuis son portable et lui a donné rendez-vous sur le territoire français. «François y est allé, comme un imbécile», regrette l'un de ses proches, et il s'est fait arrêter par les policiers qui l'attendaient. «C'était un traquenard», confirme un enquêteur.

Le «colonel Mario» prétend qu'il a agi de sa propre initiative, pour obtenir la remise en liberté de sa compagne. Mais Marc Bonnant, l'avocat du banquier, veut savoir si les policiers l'ont encouragé à attirer son client sur le territoire français - une «provocation» qui, selon lui, pourrait conduire à annuler la procédure. Pour François Rouge, c'est peut-être le dernier espoir de sortir rapidement de prison.

«Sarkozy? C'est vraiment le cadet de nos soucis!»

Sylvain Besson

La piste politique évoquée par les médias laisse les enquêteurs sceptiques.

Pourquoi les autorités françaises ont-elles autorisé la réouverture, en 2006, du cercle Concorde, aujourd'hui considéré comme un nid de criminels? La question intéresse d'autant plus les médias que le ministre de l'Intérieur, responsable de la surveillance des cercles de jeu, était alors Nicolas Sarkozy.

Samedi, la Tribune de Genève affirmait qu'un magistrat en charge du dossier aurait proposé à François Rouge un statut de témoin protégé, en échange de révélations sur le rôle de l'actuel président dans la réouverture du cercle. Réaction d'un enquêteur interrogé par Le Temps: «Je démens totalement cette information. Cela fait plusieurs semaines que les médias nous prêtent une intention de chercher des pistes politiques dans ce dossier, or c'est le cadet de nos soucis. C'est ridicule, ça n'a aucun sens. Dans le pire des cas, si l'autorisation de rouvrir le cercle avait été donnée sciemment à des criminels, ça n'aboutirait pas à un reproche pénal contre M. Sarkozy. Et on a des choses tellement plus importantes à démontrer...»

Un autre fait, en revanche, est incontesté: François Rouge connaissait Patrick Devedjian, ancien ministre et secrétaire général du parti présidentiel UMP. «Je l'ai rencontré dans l'exercice de ma profession d'avocat, déclare Patrick Devedjian au Temps. J'ai dû déjeuner une fois avec lui à Genève, il y a cinq ou six ans, en compagnie d'un de mes clients dont il était le banquier. Il y a quelques mois, il m'a demandé d'être son avocat, mais je lui ai dit que je n'avais pas le temps. Je n'ai jamais fait la moindre démarche en faveur du cercle Concorde.»

Patrick Devedjian affirme qu'il ne se souvient pas si François Rouge lui a demandé, explicitement, une aide dans ce dossier: «C'est entré par une oreille et c'est ressorti par l'autre», explique-t-il.